

ORDRE DU JOUR
COMPLEMENTAIRE

16/ Convention de mise à disposition du personnel communal auprès du Budget Annexe « Résidence Autonomie Le Petit Roux » - autorisation de signature ;

17/ Convention portant sur le remboursement par le Budget Annexe « Résidence Autonomie Le Petit Roux » des frais liées à la Résidence Autonomie « Le Petit Roux » qui sont pris en charge par la Commune de TARGON

BUDGET ANNEXE « Résidence Autonomie Le Petit Roux » (523 02)

1/ Approbation de la Convention de mise à disposition du personnel communal auprès du Budget Annexe « Résidence Autonomie Le Petit Roux » - autorisation de signature ;

2/ Approbation de la Convention portant sur le remboursement par le Budget Annexe « Résidence Autonomie Le Petit Roux » des frais liées à la Résidence Autonomie « Le Petit Roux » qui sont pris en charge par la Commune de TARGON

Questions et informations diverses :

A Targon, le 23 juin 2022

Le Maire,

Frédéric MAULUN